



finances
Solidaires

DGE :

Attaque frontale !

Les pôles 3E DIRECCTement touchés !

Mercredi 29 août les fédérations syndicales des MEFs ont été convoquées par le cabinet de Bruno Lemaire à une réunion portant sur le devenir des agents du pôle 3E (Entreprises, Emploi, Economie) des DIRECCTE. Les agent.e.s de l'ex-industrie (DRIRE) sont de nouveau le cœur de cible. Magnanimes, voire dociles, ils sont interchangeables à souhait. C'est du moins ce que pense cette administration Centrale avant même d'avoir collationné et synthétisé les propositions des Préfets, en octobre 2018, comme stipulé dans les circulaires du Premier ministre du 24 juillet 2018 sur l'organisation territoriale des services publics. A donc « présenté » le 29 août, de manière très décousue, un projet diffus de réorganisation idéologique et libérale.

En effet, sans jamais avoir procédé à l'analyse et au bilan depuis la création des DIRECCTE en 2009, il est indiqué que c'est l'absence de coordination de l'État et le glissement vers le transfert progressif des missions de services publics et des acteurs politiques en matière de développement économique, couplée à une incomplète prise en compte des conséquences de la loi Notre qui conduit aujourd'hui, les Ministères économiques et Financiers (MEFs), dans la droite ligne de la circulaire n°6029/SG à supprimer des missions.



Ils étaient 430, il n'en restera que...120 !

Exit les autres missions - Conduite du pilotage et de l'ingénierie des fonds structurels : FSE, FEDER - Contrôle de la réglementation de la formation professionnelle, - Accès et retour à l'emploi, accompagnement des demandeurs d'emploi et des personnes les plus exposées au risque d'exclusion du marché du travail - Actions en faveur des territoires, des branches professionnelles, des entreprises, des actifs, elles seraient tout simplement abandonnées et/ou transférées, même si ce dernier point est très vague pour l'instant.

Du point de vue structurel, un service économique régional serait créé sur le territoire métropolitain hors Corse, soit douze structures régionales regroupant en moyenne 12 agents et implantées, sauf exception dictée par le contexte local, au chef-lieu de région.

Cela concerne 430 agents « ETP », dans le pôle 3E. Si on y retire les 120 qui seront regroupés dans les services économiques régionaux, ce sont donc 310 agents qui devront être « recasés » dans le cadre d'un **plan social d'accompagnement individualisé d'ici fin 2019**.

D'ici fin 2018 une cellule d'écoute sera mise en place pour entendre lors d'un entretien le « souhait » de mobilité des agents ainsi que la création d'une plateforme RH régionale en charge de trouver des « solutions individuelles » telle que la mise à disposition des agent.e.s (MAD) chez des opérateurs, dont la Banque Publique d'Investissement (BPI), dans d'autres administrations, plan de départ volontaire, formation de reconversion dont les contours devraient être calqués sur les décisions en cours à la Fonction Publique.

Cela rappellera à celles et ceux qui ont malheureusement déjà été confronté.e.s à des abandons de missions de services publics précédents de revivre cette période angoissante.

Concentrer les missions des services déconcentrés de l'État, au cas d'espèce de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et plus particulièrement celles du Pôle 3E en DIRECCTE en la réduisant à trois axes :

- l'accompagnement des entreprises en difficulté ;
- le développement des filières stratégiques ;
- et l'innovation ;

ont été les propos tenus le 29 août 2018.



PREMIÈRES MISSIONS TOUCHÉES, PREMIERS AGENTS DÉLOCALISÉS !

Les fédérations sont « invitées » à participer à l'élaboration des mesures de ce plan social au niveau ministériel afin qu'il existe une unité entre les différentes régions, unité par contre qui n'a pas vocation à s'appliquer en matière d'exercice des missions.

Sur ce point, si l'organisation structurelle est actée et non négociable, les liens avec les autres acteurs du développement économique (les périmètres d'intervention, les liens entre les différents échelons

politiques et administratifs, toute l'organisation du travail en somme) ne sont pas encore arrêtés, pas plus d'ailleurs que le rattachement administratif de ces nouvelles structures (Collectivité territoriale, préfecture, agences... ??). Ce plan devrait être finalisé pour 2019. Selon le Directeur de Cabinet de B. Le Maire, les agents resteraient dans le giron de la DGE et continueraient à être gérés par BERCY. Jusqu'à quand ? Et quid des 310 agents qui seront poussés vers la sortie ?

Solidaires Finances a à maintes reprises dénoncé l'atypisme de la gestion des agents de l'industrie par la DGE notamment dans le cadre de la préparation des prochaines élections professionnelles de 2018. La DGE est la seule direction générale des Mefs à ne pas disposer d'une instance de dialogue social. Instance oh combien nécessaire pour aborder l'avenir des missions et la gestion des agents notamment d'origine Finances affectés en DIRECCTE et DREAL. Nous comprenons mieux aujourd'hui le pourquoi d'un tel refus.

Aucun état d'âme pour nos responsables administratifs donc à prendre des décisions « saignantes » notamment pour le nouveau DGE, conseiller dans un passé très récent de l'actuel ministre de l'économie et des finances, dont la mission semble bien être l'organisation d'une grande braderie des services publics déconcentrés, sauf peut être pour la métrologie légale.

Avec une hémorragie de 70 % des effectifs, nous nous interrogeons sur le rôle accordé par les politiques publiques depuis la RGPP à la filière industrielle, alors, fer de lance du développement économique. Depuis lui a été retiré le carnet de chèques des aides financières aux entreprises et à l'emploi basé sur l'instruction des dossiers pour en faire cadeau aux présidents des régions et à une gestion plus discrétionnaire et ...politicienne pour qu'elle soit efficace ?

Pour **Solidaires Finances**, il y a urgence de stopper cette course folle aux démantèlements de l'action publique et des services publics pour un véritable développement industriel sur l'ensemble des territoires qui seul est capable de maintenir la cohésion de notre modèle économique et social au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

Solidaires Finances et ses syndicats s'opposent vigoureusement à ce nouveau projet de démantèlement des missions et du service public de Bercy, et des conséquences pour les agents. Nous vous tiendront informés de l'avancement de ce dossier !

I.D.D.
Solidaires

Solidaires
CCRF & SCL

Sud Centrale
Solidaires finances